

## " Le règlement du Concours "

1. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure.
2. Pour participer, il suffit de se connecter sur le site [www.Hangover.lu](http://www.Hangover.lu) entre le 13.05.2011 et le 20.01.2011 16h00, de répondre aux questions et de remplir le formulaire d'inscription disponible gratuitement sur le site.
3. Seuls les participants ayant répondu de façon exacte à la question peuvent être choisis comme gagnants. Les gagnants seront déterminés par un tirage au sort.
4. Le nombre de participants est illimité.
5. Il ne peut y avoir qu'un seul gagnant par adresse email.
6. Les gagnants seront avertis par e-mail puis, si nécessaire, par téléphone ou par courrier précisant la date et le lieu de la remise du cadeau. Les cadeaux seront remis aux gagnants en mains propres au siège de la société AA groupe de Restauration, 43, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
7. Si le ou les gagnants ne se manifestent pas chez AA groupe de Restauration au plus tard 2 semaines après la fin du concours, ou s'ils refusent le prix qui leur a été attribué, AA groupe de Restauration procédera alors à un nouveau tirage au sort parmi les bulletins présentés afin de déterminer le nouveau gagnant.
8. Les gagnants se verront attribuer :  
Prix: **Une Bouteille de Champagne (minimum 4 personnes)**
9. Par leur participation au jeu concours, les visiteurs acceptent de recevoir éventuellement en temps futurs des e-mails publicitaires des organisateurs.  
Les adresses e-mail ne seront ni vendues, ni communiquées à des tiers autres que l'organisateur.
10. La participation à ce jeu n'entraînera pas forcément un gain.
11. Le jeu concours est organisé par AA groupe de Restauration.

Bonne Chance